



États financiers du

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Bureau. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du personnel du Bureau sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Les états financiers du Bureau n'ont pas fait l'objet d'un audit.



M. Stephen Wallace

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général



M. Fady Abdul-Nour, P.Eng

Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 30 août 2013

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en dollars)

2013

2012

Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 174 585	1 074 341
Indemnités de vacances et congés compensatoires	685 973	652 959
Revenus reportés (note 5)	125 000	141 787
Avantages sociaux futurs (note 6)	855 779	991 248

Total des passifs	2 841 337	2 860 335
--------------------------	------------------	------------------

Actifs financiers

Montant à recevoir du Trésor	1 266 187	1 160 361
Débiteurs et avances (note 7)	102 608	181 721

Total des actifs financiers	1 368 795	1 342 082
------------------------------------	------------------	------------------

Dette nette ministérielle	1 472 542	1 518 253
----------------------------------	------------------	------------------

Actifs non financiers

Médailles et cadeaux officiels	331 931	459 620
Stock de la boutique de souvenirs	21 282	53 361
Immobilisations corporelles (note 8)	283 525	217 377

Total des actifs non financiers	636 738	730 358
--	----------------	----------------

Situation financière nette ministérielle	(835 804)	(787 895)
---	-------------------	-------------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général



M. Fady Abdul-Nour, P.Eng
Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 30 août 2013

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2013	2012
Charges		
Soutien du gouverneur général	24 005 962	22 438 211
Services internes	10 448 359	10 898 265
Total des charges	34 454 321	33 336 476
Revenus		
Revenus de la boutique de souvenirs	50 610	58 994
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	30 433	22 620
Revenus divers	17 502	11 775
Total des revenus	98 545	93 389
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	34 355 776	33 243 087
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	20 555 460	21 736 772
Variations des montants à recevoir du Trésor	105 826	(62 126)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	13 646 581	12 537 546
Total du financement du gouvernement	34 307 867	34 212 192
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	47 909	(969 105)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(787 895)	(1 757 000)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(835 804)	(787 895)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

2013

2012

Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	47 909	(969 105)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	185 068	130 630
Amortissement des immobilisations corporelles	(118 920)	(78 357)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	66 148	52 273
Variation due aux stocks	(159 768)	61 492
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	(45 711)	(855 340)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 518 253	2 373 593
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 472 542	1 518 253

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	34 355 776	33 243 087
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(13 646 581)	(12 537 546)
Amortissement des immobilisations corporelles	(118 920)	(78 357)
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	17 482	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances comptables	(79 113)	67 254
Diminution – stock de la boutique de souvenirs	(32 079)	(5 980)
Augmentation (diminution) – médailles et cadeaux officiels	(127 689)	67 471
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(100 244)	152 149
Augmentation indemnités de vacances et congéscompensatoires	(33 014)	(95 524)
Réclamations pour litiges en instance et éventuels	-	6 000
Diminution (augmentation) des revenus reportés	16 787	(123 500)
Diminution des avantages sociaux futurs	135 469	911 088
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	20 387 874	21 606 142
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	185 068	130 630
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(17 482)	-
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	167 586	130 630
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	20 555 460	21 736 772

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du Bureau consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses tâches de chef d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. Pour refléter ces objectifs, les fonctions du Bureau sont réparties en deux activités de programme :

a) Soutien du gouverneur général – Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le BSGG aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, des décorations et des récompenses nationales. Le BSGG gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le BSGG fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

b) Services internes – Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Bureau ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Bureau fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Bureau est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Bureau sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Bureau a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le Bureau a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ** : Certains employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre coût et à la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Stocks de la boutique de souvenirs

Les stocks de la boutique de souvenirs se composent d'articles destinés à la revente et sont évalués au moindre du coût selon la méthode du coût moyen ou la valeur de réalisation nette.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Médailles et cadeaux officiels

Les médailles et cadeaux officiels comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et celles des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir, ils sont comptabilisés au coût original ou à la valeur nette de réalisation.

(j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Bureau n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les oeuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ni les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

(k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaire*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Bureau reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Bureau pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2013	2012
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	34 355 776	33 243 087
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(13 646 581)	(12 537 546)
Médailles et cadeaux officiels remis	(262 279)	(98 221)
Prestations de départ des employés	135 469	911 088
Amortissement des immobilisations corporelles	(118 920)	(78 357)
Coûts des stocks de la boutique de souvenirs	(66 064)	(5 980)
Réclamations pour les litiges en instance et éventuels	-	(1 400)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(33 014)	(95 524)
Revenus	98 545	93 389
Autres	12 315	533
	(13 880 529)	(11 812 018)
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	134 591	165 692
Achat de stocks pour la boutique de souvenirs	33 985	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	185 068	130 630
	353 644	296 322
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	20 828 891	21 727 391

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2013	2012
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de programmes	18 298 987	19 786 196
Montants législatifs	2 847 360	2 840 231
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices futurs	(11 695)	(11 770)
Autorisations périmées : dépenses de programmes	(305 761)	(887 231)
Autorisations périmées : dépenses législatives	-	(35)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	20 828 891	21 727 391

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des charges à payer du Bureau :

(en dollars)	2013	2012
Crédoiteurs – parties externes	535 641	542 971
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	50 713	82 001
Total des crédoiteurs	586 354	624 972
charges à payer	588 231	449 369
Total des crédoiteurs et des charges à payer	1 174 585	1 074 341

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en dollars)	2013	2012
Solde d'ouverture	141 787	18 287
Montans reçus	(16 787)	125 000
Revenus constatés	-	(1 500)
Solde de clôture net	125 000	141 787

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Bureau participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2012-2013, les charges s'élèvent à 1 507 122 \$ (1 561 047 \$ en 2011-2012), soit environ 1.7 fois (1.8 fois en 2011-2012) les cotisations des employés.

La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le Bureau verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

(en dollars)	2013	2012
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	991 248	1 902 336
Charge pour l'exercice	170 927	888 541
Prestations versées pendant l'exercice	(306 396)	(1 799 629)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	855 779	991 248

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présent le détail des soldes des débiteurs et des avances du Bureau :

(en dollars)	2013	2012
Débiteurs - autres ministères et organismes	95 208	140 131
Débiteurs - parties externes	3 100	37 590
Avances aux employées	4 300	4 000
Total des débiteurs et avances	102 608	181 721

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations

Coût

(en dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	1 182 931	153 323	940 883	395 371
Logiciels informatiques	194 496	6 936	194 496	6 936
Véhicules	382 967	24 809	299 325	108 451
Autre matériel	18 422	-	-	18 422
	1 778 816	185 068	1 434 704	529 180

Amortissement cumulé

(en dollars)	Solde d'ouverture	Amortis- sement	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	1 028 317	100 139	940 883	187 573
Logiciels informatiques	189 511	5 645	194 496	660
Véhicules	332 712	11 294	299 325	44 681
Autre matériel	10 899	1 842	-	12 741
	1 561 439	118 920	1 434 704	245 655

Valeur comptable nette

(en dollars)	2012	2013
Matériel informatique	154 614	207 798
Logiciels informatiques	7 523	6 276
Véhicules	4 985	63 770
Autre matériel	50 255	5 681
	217 377	283 525

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) concernant les locaux. De plus, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés (suite)

(en dollars)	2013	2012
Locaux	12 554 887	11 656 644
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 091 694	880 902
	13 646 581	12 537 546

En plus du Bureau, quatre autres ministères et organismes fédéraux sont aussi mandatés pour appuyer les activités du gouverneur général. Le niveau de soutien et de services fourni par le Bureau est établi par chacun des contributeurs et financé à partir des budgets de ces organisations. Les divers ministères contributeurs sont responsables de l'affectation et de la gestion des fonds qu'ils fournissent afin d'appuyer les activités du gouverneur général et du Bureau et ils doivent se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les sommes dépensées par les ministères en question ne figurent pas aux comptes du Bureau et ne sont pas non plus comptabilisées à titre de charges de fonctionnement par le Bureau;

- ✓ Le ministère de la Défense nationale (MDN) offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- ✓ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit au gouverneur général et à sa conjointe des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- ✓ Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- ✓ Le Bureau travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du Patrimoine canadien (MPC), ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette du ministère.

(b) Autres transactions entre apparentés

(en dollars)	2013	2012
Charges - autres ministères et organismes	3 065 824	2 817 960
Revenus - autres ministères et organismes	17 852	13 075

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du Bureau. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour le principal programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	Soutien du gouverneur général	Services internes	2013	2012
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	11 638 238	4 357 512	15 995 750	16 700 529
Locaux	8 537 324	4 017 565	12 554 889	11 656 642
Matériel et fournitures	862 227	597 620	1 459 847	923 772
Services professionnels et autres services	1 198 468	583 112	1 781 580	1 518 320
Déplacements	670 820	15 962	686 782	706 043
Pensions des anciens gouverneurs généraux	536 517	-	536 517	523 069
Services de télécommunications	14 520	262 956	277 476	267 478
Services d'information	388 617	10 070	398 687	385 337
Achat de services de réparation et d'entretien	8 419	21 500	29 919	322 123
Affranchissement, port, messagerie et camionnage	9 622	105 373	114 995	105 744
Locations	74 731	282 994	357 725	98 858
Charge d'amortissement	-	118 920	118 920	78 357
Services publics	4 233	300	4 533	12 108
Autres	62 226	74 475	136 701	38 096
Total des charges de fonctionnement	24 005 962	10 448 359	34 454 321	33 336 476
Revenus				
Boutique de souvenirs	50 610	-	50 610	58 994
Frais d'utilisation – héraldique	30 433	-	30 433	22 620
Autres	17 502	-	17 502	11 775
Total des revenus	98 545	-	98 545	93 389
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	23 907 417	10 448 359	34 355 776	33 243 087